

25 mai 2010

10.352

**Question Hermann Frick****Examens des forestiers-bûcherons: un peu de discrétion de la part des experts**

Lors de la dernière session d'examens pratiques des forestiers-bûcherons du canton, il est apparu que bien des candidats connaissaient leur résultat le soir même, preuve que certains experts ne savent pas tenir leur langue. Cela entraîne un traitement inéquitable des candidats et porte un sérieux coup d'arrêt à la motivation des apprenants quant à la poursuite de l'apprentissage.

Le Conseil d'Etat ne pense-t-il pas qu'il serait nécessaire de rappeler aux examinateurs leur devoir de réserve et de discrétion?

Envisage-t-il d'intervenir?